

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
139.35

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Châteauneuf-les-Martigues - Contrat Départemental de
Développement et d'Aménagement 2017/2019 - Tranche 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Châteauneuf-les-Martigues pour la tranche 2019 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2017/2019, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2018, conformément à l'annexe 1 du rapport.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat. Toutefois, elles conduisent à une modification des affectations conformément à l'annexe 2 du rapport.

ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FETES POLYVALENTE

La commune possède deux salles des fêtes vieillissantes, dont la capacité d'accueil est limitée, ce qui ne permet plus d'y organiser des manifestations importantes.

Le projet consisterait à construire une salle polyvalente, en lien direct avec le pôle culturel J-C Izzo qui rassemble une médiathèque, une galerie d'exposition, une maison de la musique et les archives municipales. Cette salle pourrait s'implanter sur l'actuelle partie haute du champ de foire, dans un secteur en plein développement urbain.

Le montant global de l'étude, prévue en 2018 et 2019, s'élève à 69 642 €HT, dont 34 767 €HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 41 785 € dont 20 860 € pour la tranche 2019.

ACQUISITION D'UNE EPAREUSE, D'UN NETTOYEUR CRIBLEUR DE SABLE ET D'UN TRACTO-PELLE

La commune souhaite acquérir un tracto-pelle, un nettoyeur cribleur de sable et une épaveuse afin de répondre aux demandes croissantes de la population concernant la propreté des voies communales et de la plage du Jai qui, d'année en année, accueille de plus en plus de vacanciers. Ces équipements permettront à la commune d'intervenir rapidement et à moindre frais.

Le montant global de l'opération, prévue en 2019, s'élève à 160 358 €HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 96 215 €

ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DE LA CUISINE CENTRALE DE VALAMPE

La cuisine centrale municipale de Valampe approvisionne l'ensemble des 8 groupes scolaires et livre quelques repas pour les personnes âgées et la police municipale. Prévue initialement pour la confection de 1 200 repas par jour, elle a produit l'année dernière 1 500 repas par jour.

Il s'agirait d'augmenter sa capacité de production, en liaison chaude, à 1 800 repas par jour afin d'anticiper les développements à venir

Le montant global de l'étude, prévue en 2019, s'élève à 10 000 €HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 6 000 €

ETUDE DE FAISABILITE ET DE PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

La ville a entrepris une réflexion sur son dispositif scolaire au travers d'une étude prospective des effectifs scolarisables et son impact sur la capacité des établissements. Après une forte croissance des effectifs ces dernières années (ouverture de 19 classes de 2013 à 2019), une stabilisation s'amorce mais la saturation des écoles actuelles induit des situations d'inconfort d'accueil des enfants. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un plan d'intervention sur le patrimoine des écoles, en lien avec l'étude prospective.

Parmi les conclusions, il serait envisageable de faire évoluer le centre aéré Pierre Vincent, en école. Les activités proposées le mercredi et pendant les vacances scolaires seraient maintenues.

Le montant global de l'étude, prévue en 2019, s'élève à 15 000 €HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 9 000 €

AMENAGEMENT DU PARC MUNICIPAL FRANÇOIS MITTERRAND

Le parc municipal est un espace naturel boisé d'environ 4 hectares, ouvert au public. Il est également utilisé pour de nombreuses manifestations municipales et/ou associatives.

L'objectif de la commune est d'optimiser son utilisation en proposant des animations simultanées et en prévoyant des travaux d'amélioration pour un meilleur fonctionnement et un confort d'usage pour les associations.

Le montant global de l'opération, prévue en 2019, s'élève à 167 000 €HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 100 200 €

REHABILITATION DU BATIMENT DE LA « MAISON POUR TOUS » A LA MEDE

La « Maison pour tous » propose des activités culturelles en rapport avec la pratique de la danse, du sport, du dessin, de la couture et de l'anglais. Les locaux présentent un état de vétusté alarmant qui contraint la commune à réaliser une réhabilitation complète du bâtiment.

Le montant global de l'opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 450 000 € HT, dont 150 000 € HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 270 000 € dont 90 000 € pour la tranche 2019.

La participation globale du Conseil départemental pourrait être fixée à 322 275 € pour la tranche 2019 du contrat départemental 2017/2019 sur une dépense subventionnable totale de 537 125 €HT, selon le détail indiqué en annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

Ce rapport est sans incidence financière. L'engagement comptable de cette opération a déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2017-10127W en application de la délibération n° 214 du 30 juin 2017.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL